



9 mars. 1912(?)

14

J'ai été vraiment très surpris. chez
 marquise, du résultat négatif de mon
 intervention; et fort surpris aussi, car,
 à la Propriété du Conseil on m'avait
 assuré que la chose me suffirait par sa
 difficulté; et même l'autre jour on m'avait
 même communiqué de la l. The. d'ailleurs
 m'ayant envoyé copie. S'il y a encore quelques
 chances de réussir sur cette étrange décision,
 rien pourrai être essayé que si j'en fais
 cela tout le possible.
 A ce propos, voudriez-vous bien me dire
 si votre avocat a bien examiné la loi
 d'après tout ce qu'on lui a dit, et si elle
 est bonne? Il me semble qu'elle l'est, que
 c'est certain. C'est que l'état n'a d'autre
 droit principal que d'acheter l'immobilier
 au prix auquel il veut vendre à un
 tiers.

